

Areva dans le viseur de la justice



Le parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire à la suite d'une plainte déposée par le syndicat CFE-CGC. **LP/OLIVIER BOITET**

Une enquête préliminaire a été ouverte pour savoir si la direction a caché les difficultés du groupe en 2013, au moment où les salariés étaient encouragés à acheter des actions.

Démantèlement d'Areva en trois entités distinctes, plan social XXL en cours, [information judiciaire ouverte sur l'affaire Uramin...](#) Alors que l'ancien géant du nucléaire traverse une passe difficile, voilà de nouveaux ennuis dont les responsables d'Areva se seraient bien passés. Selon nos informations, le parquet national financier a ouvert avant l'été une enquête préliminaire, à la suite d'une plainte déposée fin 2015 par la CFE-CGC du groupe pour délit de fausse information et tromperie. Le syndicat soupçonne la direction du groupe d'avoir embelli les comptes de l'entreprise en 2013 afin d'assurer le succès du fonds commun de placement maison lancé à ce moment-là.

Les enquêteurs de la brigade financière doivent désormais tenter de répondre à cette question : a-t-on poussé les salariés à investir, alors même que [la situation bien moins florissante qu'annoncé d'Areva était déjà connue en haut lieu en 2013](#) ? Un an plus tard, l'annonce de résultats catastrophiques avait transformé le placement prometteur en fiasco financier.

Depuis le lancement de cette procédure, le nombre des plaignants grossit : « Près de 300 salariés, anciens salariés ou retraités d'Areva se sont joints à la procédure », se réjouit l'avocat narbonnais Cyril Cambon, qui centralise toutes les plaintes individuelles, calquées sur celle du syndicat.

Mi-2013, 14.600 salariés avaient investi une somme totale de 29M€

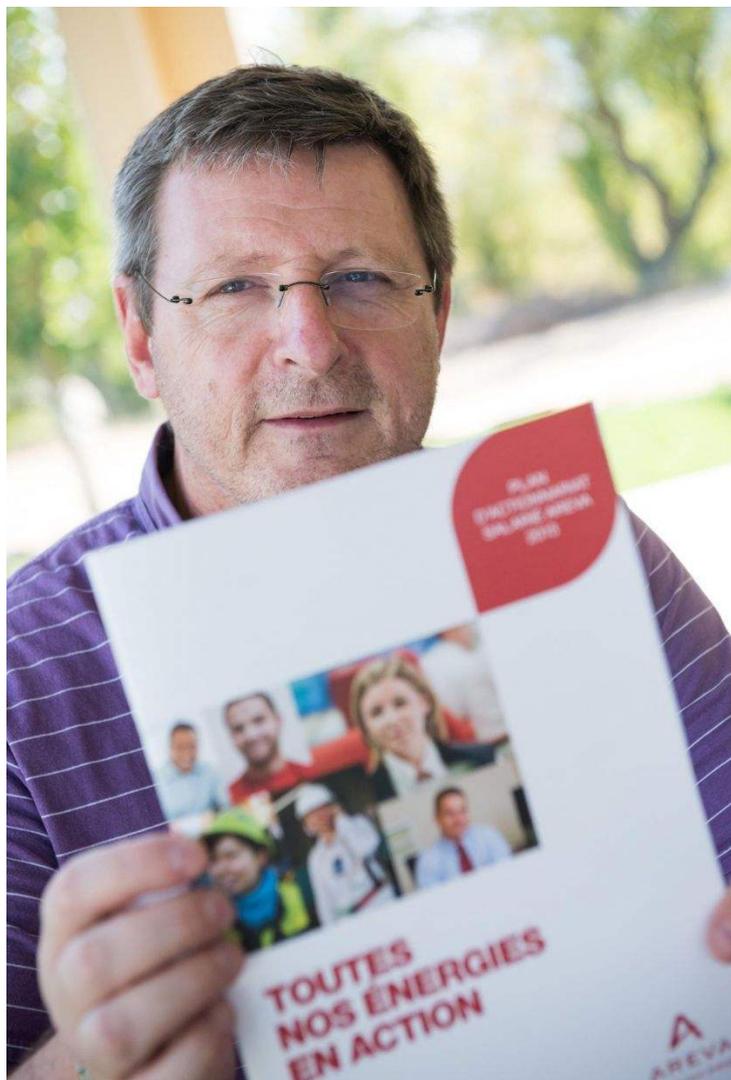
De Cherbourg au Creusot en passant par le Tricastin, plus de 14 600 personnes (soit environ un tiers des effectifs à l'époque) avaient sauté le pas mi-2013, investissant au total 29 M€. Alléchés par une perspective de plus-value financière. Mais aussi, pour beaucoup, soucieux d'accompagner le futur développement de leur société, après une période de turbulences.

Raté. Fin 2014, Areva annonce la suspension de ses objectifs, notamment à cause du retard du chantier du réacteur EPR finlandais. Le cours de l'action dégringole. Ouvriers, agents de maîtrise, techniciens, cadres... qu'ils aient investi 30 € ou 30 000 €, tous voient la valeur de leur portefeuille fondre : « Acquisées 11,77 € en juin 2013, les actions Areva de ce plan d'actionnariat salarié en valent désormais moins de la moitié (6,50 € environ), après être descendues à 3 € début 2016 ! », résume Cyrille Vincent, le coordinateur CFE-CGC du groupe Areva.

« Face à la situation actuelle d'Areva, qui impacte le cours de l'action du groupe, nous comprenons que certains salariés actionnaires expriment leur déception, réagit la direction. Néanmoins, Areva s'est toujours conformé aux obligations légales en termes de communication financière. Par ailleurs, lors de la période de souscription au plan d'actionnariat salarié en 2013, les salariés ont été informés qu'il existait un risque de perte en capital inhérent à tout achat et à la détention d'actions. »

Le parquet financier peut décider de renvoyer l'affaire en correctionnelle ou classer sans suite. « Dans cette seconde hypothèse, nous déposerions une nouvelle plainte avec constitution de partie civile, afin d'obtenir la nomination d'un juge d'instruction », prévient d'ores et déjà M^e Cambon.

« J'ai l'impression de m'être fait manipuler
»



Denis Forat a misé un tiers de son salaire mensuel, attiré par les qualités de ce placement vanté dans la brochure.

Certains ont investi de grosses sommes ; d'autres le minimum légal, 30 €. Tous ces actionnaires salariés, qui ont décidé de porter plainte depuis fin 2015, sont unis par un même sentiment : celui de s'être fait flouer.

Ancien responsable qualité aujourd'hui en préretraite, Denis Forat, 57 ans, se souvient : « Au début, je n'étais pas intéressé ; mais après une réunion organisée début 2013 par mon directeur de production, je me suis dit que c'était bien d'accompagner cette société dans laquelle je travaillais depuis trente ans ! » Il mise un peu plus de 1 000 €, soit un tiers environ de son salaire mensuel. « Pour moi, il n'y avait aucun doute : après des années noires, on allait enfin vendre des EPR. » Lorsque l'action Areva est suspendue puis qu'un **trou de 5 Mds€ est annoncé, en mars 2015**, il tombe des nues : « Cinq milliards de pertes, ça n'apparaît pas en un temps aussi court », tranche Denis Forat. « J'ai l'impression de m'être fait manipuler. »

Responsable achats sur le site d'Equedreville (Manche), Florence Guilbert a gardé la brochure qui vantait le plan d'actionnariat salarié. Elle le déroule. « Des fondamentaux solides [...] Avec un cash-flow (NDLR : flux de trésorerie) opérationnel [...] supérieur à 1 Md€ par an à partir de 2015, Areva va redevenir maître de son destin. » Difficile de ne pas y croire. « La part de risque était évoquée, précise Florence, mais la tonalité globale était tellement optimiste ! » Elle transfère les 4 091 € placés dans son plan d'intéressement – garanti sans risque – dans ce nouveau fonds maison.

« Pour une mère célibataire comme moi, qui élève quatre filles, dont trois parties étudier ailleurs, ce choix n'était pas neutre. » Aujourd'hui, Florence Guilbert parle d'une « double peine » : « Non seulement on va y perdre de l'argent, mais **en plus, derrière, on nous a annoncé un plan social !** »

Basé à la Hague, Philippe de Jong, lui, s'en veut : en tant qu'ancien contrôleur de gestion, il aurait dû se méfier. Oui, mais voilà : « Même le directeur financier du site organisait des réunions, on nous disait qu'on allait retraiter de plus en plus de déchets. » Lors d'une réunion, il le questionne quand même sur le taux d'endettement, qui lui paraît élevé : « On m'a dit qu'il fallait arrêter de voir le verre à moitié vide... » Finalement convaincu, il place... 17 500 € ! « Aujourd'hui, si je vendais, je perdrais plus de 7 700 €. »

Le Parisien

Odile Plichon

